

## SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bâtiment F - Rue Roland GARROS - Parc du Bois Cesbron - CS 60125 - 44 701 Orvault cedex 01 -2 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

# SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL **DU JEUDI 29 Septembre 2016**

# 2016-44 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU BENEFICE DU **PROJET MINERVE**

L'an deux mille seize, le jeudi 29 septembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 23 septembre 2016, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Votants 21

Titulaires présents

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire

Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz

Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson,

Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte

Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois

Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais

Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon

Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval

Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale

Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine

Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu (excusé)

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)

Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay (excusé)

Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (excusé)

Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé) Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire (excusé)

### Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres Monsieur Jérôme RIPAIRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay Monsieur Yves-Marie DELANOE, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire Monsieur Patrick MORICEAU, délégué du collège électoral de Grandlieu

Secrétaire de séance : Bernard MACE Affichage le 30 septembre 2016

# 2016-44 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU BENEFICE DU PROJET MINERVE

Depuis 2010, un collectif de 7 établissements du site de la Chantrerie, l'AFUL Chantrerie, s'est constitué pour développer une dynamique de projets territoriaux en réponse aux enjeux sociétaux.

Dans ce contexte, et dans sa vision d'expérimenter les transitions à mener, l'AFUL Chantrerie a initié un projet de Power-to-Gas, baptisé MINERVE.

Au regard des enjeux énergétiques et climatiques liés principalement à l'utilisation de ressources fossiles, l'utilisation des ressources renouvelables (EnR) à grande échelle apparait désormais comme incontournable, notamment pour la production d'électricité.

L'intermittence de cette production d'électricité renouvelable, à partir d'éolien ou de photovoltaïque, associée au déphasage entre la production et les besoins de consommation, constitue une limite de développement à grande échelle des EnR.

La méthanation, procédé permettant de convertir de l'hydrogène issu de l'électricité renouvelable par électrolyse, en méthane de synthèse par réaction avec du CO<sub>2</sub> sur un catalyseur, constitue une solution prometteuse.

## Le projet comporte 3 phases

- La phase I (étude technico-économique-règlementaire) a été confiée à INDDIGO qui s'est associé à SOLAGRO et BELENN, et avec CLIMAT comme assistance technique. Cette phase a pris fin en mai 2015.
- La phase II (dialogue compétitif pour réalisation) a démarré en juin 2015, avec INDDIGO comme AMO et CLIMAT comme assistance technique. Cette phase s'est terminée en juin 2016, avec le choix d'un candidat : TOP INDUSTRIE, associé à LEAF.
- La phase III (réalisation du démonstrateur) commencera en septembre 2016, après signature des différents contrats. La mise en service est prévue en septembre 2017.

Les partenaires de ce projet, depuis la première phase, sont : l'ADEME, COFELY-ENGIE, le Conseil départemental de Loire Atlantique, le FEDER-Conseil régional des Pays de la Loire, Nantes Métropole, et avec l'appui de la Mission Hydrogène.

Après en avoir délibéré, le comité décide, à l'unanimité :

- de verser une subvention de 80 0000 euros au projet Power to Gas, baptisé MINERVE,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal,
- donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

